

**VILLE DE COGNAC (CHARENTE)****EXTRAIT**

du registre des délibérations du Conseil Municipal

séance du 23 septembre 2010

<b>Conseillers en exercice :</b>	<b>33</b>
<b>présents :</b>	<b>29</b>
<b>pouvoirs :</b>	<b>4</b>
<b>votants :</b>	<b>33</b>
<b>abstentions :</b>	<b>0</b>
<b>voix pour :</b>	<b>33</b>
<b>voix contre :</b>	<b>0</b>

*Aujourd'hui jeudi 23 septembre 2010 à 19 heures, en vertu de la convocation du 17 septembre 2010, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.*

**ETAIENT PRESENTS**

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – M. Jean-François HEROUARD - Melle Marianne REYNAUD – M. Serge LEBRETON – Mme Michelle LE FLOCH – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – M. Romuald CARRY – M. Claude GUINET - Melle Brigitte BONNEAU - Mme Adjoua KOUAME - Mme Sylvie MAMET - M. Gérard DELIGNE - M. Jean-Marie MASSON – M. Patrick BOMPOINT– Mme Marie-Paule ANCELIN - Mme Marie-Laure CANO - M. Simon CLAVURIER - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Gilles LE MOINE – Mme Dominique CHARMENSAT – M. Jean-François VALEGEAS - Mme Jeanine PROVOST – Mme Emilie RICHAUD - M. Noël BELLIOU – M. Michel JAYAT - Mme Maryvonne LAURENT -

**ETAIENT EXCUSES**

M. Bernard CHAMBAUDRY donne pouvoir à M. Gérard JOUANNET - Mme Maud POURQUIER donne pouvoir à M. Patrick SEDLACEK - M. Jérôme MOUHOT donne pouvoir à M. Michel JAYAT - Mme Dominique HALLEY donne pouvoir à Mme Maryvonne LAURENT

Melle Marianne REYNAUD est nommée secrétaire de séance.

**SEMAINE RÉGIONALE DE L' ARBRE ET DE LA HAIE 2010**  
**DEMANDE DE SUBVENTION REGION POITOU CHARENTES**

N°130

Afin de promouvoir l'arbre et la haie champêtre sur le territoire régional, le Conseil Régional propose une aide aux projets de plantations envisagées par les collectivités ou les associations. Des animations (autour de ce projet) seront organisées afin de sensibiliser le public et particulièrement les publics scolaires.

Le projet présenté par la ville se situe sur un délaissé de voirie, à proximité du carrefour giratoire du Boulevard André Malraux et de la Rue Jacques Prévert, près du terrain de football de Crouin. Il se présente sous la forme d'un bosquet constitué d'arbres et arbustes d'essences indigènes.

Le budget prévisionnel global du projet s'élève à 14 880,00 € HT comprenant les animations effectuées par l'association Prom'haies à hauteur de 450,00 € petit matériel pédagogique inclus, l'achat des végétaux, les terrassements, le travail du sol et les amendements. La plantation proprement dite sera réalisée par la régie municipale avec la participation de scolaires et du public du quartier.

Il y aurait lieu que la ville arrête le plan de financement suivant :

Organismes	%	Montant H.T
Région Poitou-Charentes	80%	11 904,00 €
Ville de Cognac	20%	2976,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>14 880,00 €</b>

La Commission Aménagement Durable réunie le 13 septembre 2010 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

- ARRETE le plan de financement proposé,
- SOLLICITE l'aide de la Région Poitou-Charentes à hauteur de 80% du montant HT du projet.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Maire,

Michel GOURINCHAS

